

## PROGRAMME D'ÉCHANGES HORS QUÉBEC DE PROFESSEURS, FRQNT, 2014-2015

### Description du programme

Le programme d'échanges hors Québec de professeurs du FRQNT a pour objectif de favoriser la mobilité internationale et interprovinciale de professeurs dont les activités de recherche s'inscrivent dans la programmation scientifique des regroupements stratégiques financés par le Fonds. Le programme constitue un outil supplémentaire mis à la disposition des regroupements stratégiques pour renforcer leur action sur la scène internationale dans le cadre de projets ou de partenariats de recherche établis ou en voie de développement.

Il s'adresse aux :

- membres réguliers des regroupements stratégiques
- chercheurs provenant de l'extérieur du Québec ayant reçu une invitation du regroupement stratégique.

### Lieu de l'échange

L'échange doit se réaliser hors Québec pour les membres réguliers du CIRRELT ou au Québec pour les chercheurs provenant de l'extérieur du Québec.

### Durée de l'échange

L'échange doit être d'une durée minimale de 2 mois et maximale de 6 mois.

### Début de l'échange

L'échange doit débuter au plus tard le 31 mars 2015.

### Aide financière

L'aide financière accordée correspond à un montant forfaitaire de 2 500 \$ par mois. Un montant est également consenti pour couvrir les frais de déplacement aller-retour en classe économique vers la destination choisie.

### Constitution des dossiers

Les candidatures doivent être présentées par un membre régulier, que ce soit pour lui-même ou pour un chercheur hors Québec, **EN UN SEUL FICHIER NUMÉRISÉ (PDF)**, avec toutes les informations et documents demandés, selon l'ordre suivant :

1. Une **lettre de présentation indiquant** :
  - la nature des recherches que le candidat souhaite entreprendre durant le séjour,
  - ses liens avec la programmation de recherche du Centre,
  - l'état d'avancement des travaux
  - une présentation de l'équipe d'accueil (pour les candidats du CIRRELT séjournant à l'extérieur).
2. Un **curriculum vitae** à jour;
3. Dans le cas des membres réguliers séjournant à l'extérieur, une lettre d'invitation de l'équipe d'accueil.

### Évaluation des dossiers

Les dossiers seront évalués par le Comité exécutif du CIRRELT selon les critères suivants :

- l'excellence du dossier de recherche du candidat (50 points);
- la correspondance du projet d'échange avec la programmation scientifique du CIRRELT (25 points);
- l'insertion du projet d'échange dans les actions hors Québec du CIRRELT (25 points)

Un seul dossier sera retenu et proposé au FRQNT.

**DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS**

**5 janvier 2015 à 17h00 à**

[angel.ruiz@cirrelt.ca](mailto:angel.ruiz@cirrelt.ca)